

L'hagionymie, fournisseuse de toponymes : Cas des communes d'Algérie.

OUJEDI DAMERDJI Mohammed Soufyane Maître Assistant
Doctorant Université de Tlemcen
odmsofiane@gmail.com

Résumé

La toponymie n'est pas seulement une affaire de terminologie, c'est aussi une question de souveraineté indissociable de l'Histoire, de la culture, de la langue d'un pays. Les intentions politiques et idéologiques influent incontestablement sur la (re)dénomination. Concernant les deux périodes-clés de l'histoire de l'Algérie, on peut aisément observer que de très nombreux lieux ont été renommés par l'administration française pour faire disparaître références culturelles, sociales, religieuses précédant l'occupation française, de même que le pouvoir post-colonial algérien s'est attelé à la tâche d'éradication des traces toponymiques coloniales ou témoignant de l'histoire française. Dans le cadre de la présente étude, nous nous arrêterons sur l'aspect hagionymique colonial et postcolonial des communes d'Algérie.

Introduction

S'interroger sur les toponymes c'est se poser diverses questions concernant leurs liens avec la/les langue(s), la /les culture(s), la/les signification(s) et les motivations qui ont été à l'origine de leur création. Ces nombreuses approches peuvent se rejoindre, se concurrencer ou coexister. Ainsi, chaque pays a une histoire qui s'exprime à travers sa toponymie, celle-ci étant en quelque sorte son carbone 14.

Comme l'archéologie, la toponymie est une science qui cherche à approcher, dater et à décrypter des concepts, des modèles. Ce domaine est actuellement un vaste chantier ouvert à la recherche et aux études pluridisciplinaires.

Dans le cadre de cette problématique, nous nous proposons d'aborder la question relative à la toponymisation des lieux en Algérie¹. Nous évoquerons ici les premiers résultats de notre enquête. Celle-ci ayant consisté à nous interroger sur le choix des noms attribués aux communes en Algérie avant et après son indépendance. Nous avons notamment cherché à comprendre les modes et les raisons qui font passer un lieu d'une langue à une autre, d'une culture à une autre, voire d'une signification à une autre.

I-Bref retour sur la toponymie et le toponyme.

L'identification des concepts, selon Didier Guignard devant être au commencement de toute recherche (1978 :12), nous rappellerons donc d'abord, à la suite de Dubois (1994) que la toponymie est « *l'étude de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues* »

Dauzat, quant à lui, nous explique qu' « *en nous enseignant comment on a désigné, suivant les époques, les milieux, les villes et villages, les domaines et les champs, les rivières et les montagnes, la toponymie nous fait mieux comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression* » (Dauzat ;1971 :9).

Il est important aussi de rappeler que l'histoire de la toponymie est liée à son affiliation disciplinaire et méthodologique. Plus souvent désignée comme une étude que comme une science, la toponymie est liée à divers champs disciplinaires. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons en particulier à la toponymie comme branche de la linguistique étudiant l'approche « *historique et comparative des langues* ». Mais l'essentiel, selon Arthur Pellegrin, réside dans l'aspect « *Recherche, description et explication des vocables ayant servi ou servant encore à désigner des lieux* » (Pellegrin : 1949 :33)

Quant au vocable toponyme, (1876) composé savant du grec ancien τόπος (lieu) et όνυμα, variante de όνομα, signifiant tous deux « nom », celui-ci est employé pour désigner, dénommer les lieux eux-mêmes, qu'ils soient habités ou non .

Nommer donc un lieu, c'est d'abord le spécifier et le délimiter par rapport aux autres lieux. Le toponyme révèle en général à quel genre celui-ci appartient : ononyme, oronyme, hydronyme, microtoponyme, etc. De nombreux glossaires font état d'une terminologie minutieuse et ordonnée en relation « avec un objet géographique (naturel ou construit) précis »²

En désignant le lieu, Le toponyme délivre également de multiples messages. « *Définir et étudier un toponyme c'est se demander à quelle époque il est créé, dans quelle langue, à quelle famille de mots il appartient, quelle est sa zone d'expansion, dans quel contexte il est créé, pourquoi il est créé, et la nature du*

¹ Notre intérêt pour cette question est inscrit dans une recherche plus vaste dans le cadre de notre thèse de doctorat.

² Bibliothèque de ressources pédagogiques de l'ENSG : École Nationale des Sciences Géographiques)

détail qu'il désigne. »³ Mais la fonction la plus manifeste des toponymes est avant tout d'ordre dénominatif car nommer les lieux est essentiel dans les actes de la vie courante : repérage du lieu, de sa classification, de son appartenance à telle catégorie.

Par exemple, en parlant de: *Place de la Vieille Mosquée, Allée des Amandiers, Mer Rouge, Hammam Maskhoutine, Ain El Berd, Pont de la Rivière Kwai, Bab Wahrân...* on sait qu'il est question d'une place, d'une allée, d'une mer, d'un hammam, d'un pont, etc.

Cependant, l'observation de divers corpus montre que le toponyme n'est pas toujours 'lisible' car de très nombreuses appellations n'expliquent en rien le lieu. En nommant un lieu : *Bugeaud, Colbert, Diderot, Lalla Setti, Annaba, Hadjadj, Sidi Ali...* Quel type de lieu habité ou non habité désigne-t-on exactement ?

Dans ce cas, le toponyme permet seulement de distinguer un lieu des autres et de servir de procédé de reconnaissance nominative du lieu. Ainsi pour le charger des informations les plus explicites possibles nécessaires à son identification, est-il recommandé aujourd'hui lors de la (re)dénomination d'inclure et d'exploiter ses constituants.

II-Les constituants du toponyme

Les toponymes sont des noms propres que l'orthographe signale par une majuscule et, en règle générale, ils sont composés de termes génériques et/ou de termes spécifiques.

Le terme *générique* est un élément du toponyme constitué d'un nom commun ou d'une expression issu du vocabulaire courant et qui non seulement identifie la nature géographique du lieu ainsi dénommée : *océan, mer, oued, ain, rue, route, allée, mont, vallée, bois, pont, etc.*..mais qui permet aussi de mieux comprendre le sens, oublié ou non, des toponymes demeurés dans l'usage et qui du fait de la nature ou de l'homme peuvent avoir été modifiés : un oued asséché, un bois déboisé, un château détruit...

De plus, l'intérêt du générique est qu'il est susceptible d'être traduit contrairement au *terme spécifique* qui personnalise l'entité et qui est difficilement traduisible. En effet, le second constituant du toponyme est *le spécifique* qui le plus souvent complétant le terme *générique*, permet une identification plus précise et donne de ce fait un trait distinctif au lieu. Le spécifique peut être un mot, un adjectif seul, un complément de nom, un nom de personne (patronyme), voire même une phrase, etc.

En plus de ces deux constituants, sont parfois inclus dans le toponyme divers éléments grammaticaux (déterminants, articles, prépositions, adverbes, etc.) .les toponymes peuvent donc se présenter sous plusieurs formes et constitués d'un ou plusieurs composants.

Néanmoins, ce qui retient en général l'attention, ce sont les modes et les intentions qui ont conduit à telle ou telle dénomination. La question est plus cruciale lorsqu'il s'agit de remplacer une langue par une autre. Dans ce cas, il est fréquent d'observer une sorte de prise de possession par le biais de terminologies propres à la culture du nommant.

Pour ce qui est des toponymes en Algérie, Ageron observe que « *Le français tout comme l'arabe a intégré ces terminologies profondément ancrées dans la pratique dénomminative.* » (1979). C'est cette pratique en matière de toponymisation, notamment en ce qui concerne le choix des génériques et des spécifiques que nous évoquerons dans la présente étude d'un double corpus de noms de Communes de l'Algérie à l'époque coloniale et leur rebaptisation à l'indépendance.

III-Colonisation- décolonisation et remaniements toponymiques

Mais la toponymie n'est pas seulement une affaire de terminologie, c'est aussi une question de souveraineté.

Pour de nombreux chercheurs (Atoui (2000), Benramdane (1999), Caroyal (1939), Cheriguen (1998), etc, plus que le besoin de rétablir la fonction de localiser un lieu compte tenu des données (géographiques, historiques, linguistiques et culturels), les intentions politiques et idéologiques influent incontestablement sur la (re)dénomination des lieux. En ce sens, Guillourel affirme que ce sont « *Les ruptures politiques qui généralement ont généré des redénominations en masse, que ces redénominations soient de courte durée, de moyenne ou de longue durée selon les contextes politiques.* » (Guillourel : 2012)

En ce qui concerne les deux périodes-clés de l'histoire de l'Algérie, objet de notre étude, Chevin (1885) fait remarquer que de très nombreux lieux ont été renommés par l'administration française pour faire disparaître les mentions religieuses ou autre références culturelles, sociales précédant la colonisation, de même que le pouvoir post- colonial algérien s'est attelé à éradiquer les traces toponymiques coloniales ou témoignant de l'histoire française⁴.

³ idem

⁴ Les toponymes portant les noms de savants ou hommes de sciences, même français, en général ont cependant été conservés sous forme d'exonyme arabe. (Ex : Pasteur : بـسـطـور)

III-1 Les communes en Algérie : Quelle(s) dénomination(s) ? Tout comme les dénominations attribuées par l'administration française durant la colonisation, celles données, à l'indépendance, par l'Algérie en remplacement, font usage et du générique et du spécifique. En ce qui concerne les dénominations de communes, l'équilibre entre les deux constituants n'est pas établi. Tantôt, le toponyme est un simple générique, tantôt un spécifique, parfois une combinaison des deux.

Exemples français : *Aboutville, Auguste-Comte, Belle-Fontaine, Bordj-Le-Prieur, Ruisseau, Camp-du-Maréchal, Centre Minier-du-Djebel Onng, Col-des-Oliviers, Courbet-marine, Domaine du Keroulis, Eau chaude, Ferme Desilles, Georges Clemenceau, Grève-d'El-Mersa, Lafayette, Birmandreis, Le Retour de la Chasse ...*

Exemples algériens : *Aïn El Assel, Douar Moulay Mostafa, El Kerma, Sabra, Ras El Oued, Aïn Chorb, Zahana, Lakhsaybia, Ksar Chellala, Mohammadia, Chetouane, Ben Boulaïd, Draa Essamar, El Macta, Bir-Aïssa, Zeboudja, Bordj Emir Khaled, Larbaa Nath Irathen, Amizour, Bir Mourad Raïs, Boudouaou, ...*

Les modes de (re) toponymisation tant française qu'algérienne sont loin d'être inscrites dans un processus préétabli par des textes administratifs ou juridiques précis. Dans les deux cas, il semble que l'administration française a francisé à tout va, de même que la politique algérienne ayant paré au plus pressé, s'est contenté d'arabiser les lieux portant un appellatif français. L'empressement semble avoir caractérisé dans l'un et l'autre cas, ces actions!

En ce qui concerne l'action de francisation, pour Ageron, le passage de la langue source vers la langue cible consistait avant tout à faire disparaître autant que possible 'la couleur locale'. Même quand celle-ci s'est seulement contenté de conserver l'appellatif autochtone, il fallait cependant le rephonétiser, lui donner une consonance plus française :

La Calle au lieu de *El Kalaa*
Noisy au lieu de *Nouissy*
Sidi Ferruch au lieu de *sidi fredj*
Djebel Onk au lieu de *Djebel Onng*
Crescia au lieu de *Khraicia*
Hamadena au lieu de *El Hamadna*
L'Arba au lieu de *El Arbaa*
Les Abdelis au lieu de *Sidi El Albdelli*.

Ces exemples ainsi que bien d'autres ont fait l'objet d'une rephonétisation arabe au lendemain de l'indépendance. Cependant, le phénomène n'est pas véritablement significatif.

La vision globale restait avant tout la francisation à l'intention de la communauté francophone et l'arabisation de l'environnement de l'Algérie indépendante. C'est sans doute cette volonté d'effacement de toute « appartenance à une culture antérieure » qui du côté français tout comme du côté algérien a prévalu. L'observation de nombreux corpus montrer que la rebaptisation n'a pas toujours été réalisée avec l'objectivité nécessaire et les procédures appropriées. Certains chercheurs ont noté certaines incohérences relatives au passage des dénominations d'une langue à l'autre. Nous relevons en particulier les décalages sémantiques entre l'appellatif français et la redénomination algérienne :

-Bellevue/ Sour (muraille, forteresse)- *Cap Aokas/Bordj Aokas - Oued Imbert/Ain El Berd - Pont-du-Caïd/Bordj Emir Khaled*

Néanmoins, l'une des particularités de la toponymie étant la reduplication du même générique et parfois du même spécifique, on peut signaler la répétition de certains génériques pour ce qui est de la toponymie tant coloniale que post coloniale. Nous nous arrêterons dans ce qui suit à un phénomène qui nous a semblé le plus caractéristique : l'hagionymie. Cette dernière s'inscrivant dans une méthode dénominative accordant à l'aspect religieux, une importance particulière.

III-2 L' hagionymie, fournisseuse de toponymes. L' hagionymie⁵ est un phénomène très répandu qui a prévalu dans la toponymie tant coloniale que post coloniale de nombreux noms de lieux et plus précisément des lieux habités ; ville, communes, bourg. Ce type de toponymes se fonde sur l'utilisation des noms de saints. Néanmoins cette pratique n'est ni inédite ni récente tant pour la toponymie française qu'algérienne puisqu'elle remonte à des périodes bien plus anciennes.

Quoiqu'il en soit, on remarque que les désignations hagionymiques se présentent dans tous les cas selon la composition suivante: « saint », « sidi » ou « sainte » « lalla » suivi du nom du saint qui est en général un prénom.

Les noms associés aux saints dans la dénomination des lieux constituent probablement l'aspect le plus visible des listes que nous avons constituées et ce, dans les deux époques (pré et post indépendance).

Les nombreux toponymes à composante religieuse sont là, pour démontrer l'omniprésence d'une communauté européenne dont la religion principale est le christianisme. L'implantation de ces dénominations à

⁵ étude des noms de saints

utilisations fréquentes cherchait sans doute à renforcer un peu plus l'idée que l'Algérie est un département français qui devait afficher les caractéristiques de la métropole, notamment son rapport à la religion chrétienne ! Nous avons dénombré un grand nombre de communes baptisées entre 1840 et 1962 de noms de saintes et saints chrétiens.

Exemples : *Saint-Aimé, Saint-André de Mascara, Saint-Antoine, Saint-Arnaud, Saint-Charles, Saint-Cloud, Saint-Cyprien-des-Atafs, Saint-Donat, Saint-Eugène, Saint-Hippolyte, Saint-Joseph, Saint-Maur, Sainte-Amélie, Sainte-Barbe-du-Tlelat, Sainte-Léonie, Sainte-Monique, Saint-Denis-du-Sig ...*

L'hagiotoponymie⁶ algérienne postcoloniale, a été également d'une grandeur ampleur, vu l'usage répété du générique '*Sidi*', beaucoup plus rarement '*Lalla*'. L'usage du générique '*Sidi*' est à assimiler à celui de *Saint*. Mais on remarque que '*sidi*' est soit suivi d' un prénom soit d' un patronyme complet.

Exemples : *Sidi Ali, Sidi boubeker, Sidi Ali Benyoub, Sidi Rached, Sidi M'hamed Ben Ali, Sidi Ghiles, Sidi Khaled, Sidi Ali Boussidi, Sidi Embarek, Sidi Makhlouf, Sidi Belattar, Sidi Haoues, Sidi Benyabka, Sidi Abdel ...*

Cette étude n'a pas la prétention d'expliquer tout le processus hagionymique ayant marqué la toponymie algérienne. Néanmoins le relevé des hagionymes recueillis lors des inventaires toponymiques que nous avons réalisés, nous a permis de tirer quelques conclusions. Il existe deux processus de formation des hagionymes : l'un simple, dans lequel on ne retrouve que le nom du saint lui-même, l'autre complexe, dans lequel l'hagionyme s'accompagne d'un désignatif de localisation. Dans le cas des communes d'Algérie, c'est la formation simple qui est privilégiée, autrement dit, le lieu est désigné à l'aide du nom du saint sans autre ajout contrairement à ce que l'on peut observer dans le cas des odonymes attribués par l'administration algérienne : *Djamaa Sidi EL Yadoune, Bâb Sidi Ali, Hai Sidi Boumediene...* ou pour les odonymes de l'époque coloniale : *Place Saint Pierre, Rue Saint Barthélémy, Eglise Sainte Anne, Saint-Denis-du-Sig ...* Au-delà de leur composition, il serait intéressant, par exemple, d'examiner avec plus d'attention ces hagiotoponymes, d'en rechercher leurs appartenances religieuses, communautaires ou en relation avec telle ou telle confrérie, d'en comprendre les motivations qui ont présidés à leur choix.

Les quelques noms de communes que nous signalions ci-dessus nous ont permis de revenir brièvement sur une des caractéristiques des dénominations de communes attribuées par l'administration française durant la colonisation et leur devenir après le recouvrement de l'indépendance et de vérifier que dans le cadre de toute retoponymisation, le rejet d'un nom de lieu est, comme le signale Léonard « *de deux ordres. La suppression peut résulter de l'ignorance. Elle peut aussi être délibérée.* » (2006 :261) La redénomination [traduction] appartient au rejet délibéré.

En général, cette détermination à ne pas accepter un appellatif imposé par le précédent occupant a pour ultime dessein d'effacer les traces du passé gênant et de le remplacer par de nouvelles options plus conformes au nouveau projet.

Conclusion

Bien d'autres modes de distribution des génériques et des spécifiques dans la dénomination française et la redénomination algérienne des communes sont discernables dans les listes que nous avons constituées. A titre indicatif, nous signalons en premier lieu, les noms de personnalités tant françaises qu'algériennes retenues pour figurer en tant que toponymes. De nombreux domaines et activités sont également mis à contribution : histoire, politique, science, culture, littérature, fonctions diverses. L'aspect purement terminologique n'est pas négligeable. Chaque domaine sollicité est significatif et renferme des informations importantes qui mériteraient d'être étudiées

Références Bibliographiques :

- Ageron, Charles Robert (1979) : « Histoire de l'Algérie contemporaine. » T.2 :18711954. Paris :PUF
- Chevin, Abbe (1889.) Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété. Paris, Retau.
- Dauzat, Albert (1971) « La toponymie française » Payot, Paris.
- Dubois, Jean (1994) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Edition Larousse, Paris .485 pages.
- Guignard, Didier (1978.) « L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914). » Presses universitaires de Paris Nanterre
- Leonard, Carol Jean (2006), « Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la Fransaskoisie Thèse présentée à la Faculté de Foresterie et Géomantique Université Laval Québec 2006
- Pellegrin, Arthur (1949) « Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification. » Tunisie Ed.s A.P.I. 85 pages
- Oudjedi Damerdji Mohammed Soufyane : « Dénominations françaises et traduction des toponymes de l'époque coloniale en Algérie : Cas des communes » Thèse en cours. (Université de Tlemcen)
- Bibliothèque de ressources pédagogiques de l'ENSG : École Nationale des Sciences Géographiques)

⁶ Etude des toponymes usant de noms de saints